



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 MARS 2018

- 1 Administration de la municipalité**
 - 1.1 Ouverture de l'assemblée
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 Trésorerie**
- 3 Sécurité publique**
- 4 Transport, Hygiène du milieu et Environnement**
 - 4.1 Dépôt résultat soumission achat d'une niveleuse et rejet des soumissions
- 5 Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**
- 6 Loisirs et culture, Santé et bien-être**
- 7 Autres sujets**
 - 7.1 Période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)
 - 7.2 Levée de l'assemblée

Séance extraordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à 9 heures, le 19^e jour du mois de mars deux mille dix-huit (19 mars 2018), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Monsieur Yvon Bourassa, maire
Monsieur Nicolas Hamelin, conseiller
Monsieur Yvan Hamelin, conseiller
Monsieur Daniel Beaupré, conseiller
Madame Suzanne Béland, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Mesdames Julie Ricard et Dominique Lavallée sont absentes lors de cette séance.

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 MARS 2018

1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

Aucun point

1.1 Ouverture de l'assemblée

Après avoir constaté que les avis de convocation ont été faites, conformément aux dispositions de l'article 156 du Code municipal et que l'avis public a été publié, le conseil procède à la séance.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

La session est ouverte à neuf heures (9h), sous la présidence de monsieur Yvon Bourassa, maire.
Madame Valérie Cloutier, directrice générale, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2018-03-107

Monsieur Bourassa fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvan Hamelin et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 mars 2018.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2 TRÉSORERIE

Aucun point

3 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point

4 TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

4.1 Dépôt résultat soumission achat d'une niveleuse et rejet des soumissions

2018-03-108

CONSIDÉRANT le dépôt des résultats relatif à l'ouverture de soumissions concernant l'achat du niveleuse :

Nom des soumissionnaires invités	Item manquant	Prix soumissionné, (Taxes incluses)
Toromont Cat		<i>n'a pas soumissionné</i>
Déneigement Fontaine Gadbois inc.	Document de garantie 3.1 (5)	99 970,76 \$
Uni-Machineries inc.	Manque garantie item 18	98 016,19 \$

CONSIDÉRANT que les deux soumissions avaient des irrégularités à l'item concernant la demande de garantie soit sur le même item mais pas de la même forme;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit conserver le principe d'égalité entre les soumissionnaires et ne peut traiter de façon distincte ces irrégularités;

CONSIDÉRANT la demande de renseignements effectués auprès du conseiller juridique du service de la MMQ/FQM sur le fait que la municipalité ne pouvait faire corriger les soumissions ni les accepter étant donné qu'elle comportait une irrégularité sur le même item;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Daniel Beaupré et résolu que la municipalité :

- REJÈTE les soumissions de l'appel d'offre portant le numéro 2018-02-01;
- RETOURNE les garanties de soumission à chacun des soumissionnaires;
- DEMANDE aux officiers municipaux de revoir le processus d'acquisition de la niveleuse et d'entreprendre les procédures.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

5 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun point



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-aux-Sables

6 LOISIRS ET CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun point

7 AUTRES SUJETS

7.1 Période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)

Aucune question


7.2 Levée de l'assemblée

2018-03-109

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Yvan Hamelin et résolu que la séance soit levée à 9 h 06.


M. Yvon Bourassa
Maire


Mme Valérie Cloutier, OMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

« Je , atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal » / En foi de quoi je signe ce 20 mars 2018.

